

.

Je n'aurais jamais cru que l'on pût se servir d'un malheur arrivé à un prêtre comme de prétexte à la réclame. Je viens de l'apprendre.

Voici la chose, je vous la donne telle que cueillie dans un journal :

"Le révérend Père Moulin, qui a été blessé à la dernière bataille, à Batoche, est un des abonnés du journal *Le Cultivateur*."

Et puis, après ?

Veut-on dire que le R. P. Moulin n'aurait pas été blessé s'il n'avait pas été abonné au journal *Le Cultivateur* ?

Ou bien, *Le Cultivateur* a-t-il l'intention de prendre la blessure à son crédit et de demander une subvention, une pension, une décoration... quoi, enfin ?

Ce malencontreux entrefilet est de la force de celui qui a paru, il y a quelque trente ans, dans *Le Siècle* :

"Le maréchal Saint-Arnaud, qui vient de mourir, ne buvait que du chocolat de la compagnie *** tel rue, tel numéro."

Heureusement, la punition ne se fit pas attendre ; le lendemain, les actions de la compagnie *** baissait de deux pour cent..... !

.

46